

Augmentation du budget chèque syndical 2019 + 3,72 % !

Et vous, vous avez été augmenté de combien ?

Le passage du bon de financement syndical en valeur unique (54 €) que l'on soit cadre ou non-cadre, a malicieusement et astucieusement fait bondir le budget Axa France du chèque syndical **de presque 4 %** si on le compare à l'émission du nombre de bons distribués lors du dernier millésime.

Une exception budgétaire qui doit forcément interpeller l'ensemble du personnel sans avoir besoin de recourir à Métis, Déesse de la subtilité et de la finesse d'esprit, pour saisir tout l'objet d'une telle majoration.



Le bouillon et les reculades magistrales enregistrés lors de la dernière collecte, où pour la première fois le taux de remise au paiement est passé en-dessous de la barre symbolique des 50 % de retour, ont très certainement amené les principaux intéressés à trouver une parade aux turpitudes du moment.

Il est vrai que les enjeux pour les collecteurs sont importants afin de maintenir leur train de vie et permettre de former la cohorte des experts de tous poils qui sont, pour beaucoup, aussi experts dans les domaines du droit social que nous en chimie moléculaire.



Mais à les croire, ces montants considérables sont indispensables pour : Former leurs troupes, défendre l'emploi (nous y reviendrons un peu plus loin) mais aussi se déplacer, dans l'hexagone, mais pas seulement.

Pour que vous ayez une idée précise des sommes en circulation, vous trouverez ci-dessous les montants perçus, sur Axa France, par chaque organisation syndicale lors de la dernière collecte.

CGC	CFDT	UNSA	CGT
112 871 €	111 641 €	40 931 €	32 495 €

Comme vous le constatez, les sommes en question n'ont rien à voir avec le résultat d'une quête dominicale d'une paroisse isolée.

Tant d'argent, mais pour en faire quoi ?

À l'heure de la « pesée », pour déterminer qui sera le syndicat le plus « habile » pour vous soustraire ce droit de créance de 54 €, chacun y va de son couplet. Grâce au syndicat A, l'emploi est préservé, pour le syndicat B, grâce à eux le CNI répondrait enfin, après un départ laborieux, à vos attentes ou encore pour le syndicat C, les subsides participent aux déplacements des élus, et pour conclure, le chèque syndical est notre unique moyen de financement. Vous avez saisi, cette tune ils en ont grave besoin.

Alors, regardons, point par point, la pertinence des arguments avancés.

Le syndicat A défend l'emploi : Que disent les chiffres* sur Axa France ? * Données d'une commission de suivi Axa France 04/2019.

Année	31/12/2003	31/12/2006	31/12/2010	31/12/2014	31/12/2018
Effectifs	17 058	15 450	14 727	13 332	12 388

L'abnégation syndicale à défendre l'emploi est, dans le cas d'espèce, tout à fait remarquable. Le résultat est juste consternant avec **4 670 emplois supprimés**. Le fruit d'un accompagnement des projets de la Direction jamais démenti. Mais à part ça, ils défendent... l'emploi.

Le CNI c'est youpi ! Aborder la gestion des Activités Sociales et Culturelles, comme argument méritoire de leur engagement sans faille, constitue une approche plutôt périlleuse. Pour tout dire, c'est franchement avoir perdu tout sens de la mesure pour s'aventurer sur ce terrain au regard des mésaventures et des déceptions pléthoriques. Le bon sens voudrait, au contraire, qu'ils admettent, que les promesses faites lors de la campagne électorale de Novembre 2018 étaient un argument de campagne destiné à maquiller la réalité, et qu'enfin, ils dénoncent, sans tarder, le partenariat qu'ils savent désastreux, pour proposer aux salariés des prestations et une gestion d'un tout autre niveau.

« Le chèque syndical est notre seule source de financement »; Là, on ne comprend plus. On nous a expliqué, à sa création, que la vertu première du dispositif avait pour épigénèse, de faire du chèque syndical un tremplin à l'adhésion. Selon leurs écrits, c'est bien tout le contraire qui s'est produit, et nous devons admettre que la Direction a réussi son pari en instaurant des syndicats... sans adhérent.

L'expertise, la formation, etc. Concernant l'expertise prétendue, on en a déjà dit deux mots en première page. Mais, parfois, le comique de situation prend des formes qu'il est difficile d'ignorer, même si côté communication, le concept est lui ingénieux. Nous pensions, naïvement, que l'expertise nécessitait une certaine connaissance des sujets, à défaut de maîtrise. D'après de nombreux retours, l'expertise prétendue se heurte, assez régulièrement, à l'impossibilité de vider une botte alors que le mode d'emploi se situe sous le talon du chaussant. Trop bien formé sans doute.

Des sous pour se déplacer !? Nous n'alimenterons pas les rumeurs du moment, mais il se murmure, et le murmure trouve sa source au sein même de l'OS concernée, qu'un déplacement assez atypique (malvenu en interne pour certains en cette période de début de collecte), aurait eu lieu dernièrement au pays d'adoption de Gauguin. Il est vrai que le coucher de soleil est assurément plus agréable dans la baie de Nuarei que sur les bords du Lac Marville aux Kerguelen. Comme quoi, les voyages forment bien la jeunesse mais aussi, lorsque l'occasion se présente, la genèse... du chèque syndical.

On pourrait opposer, si ceci était fondé bien entendu, que cette incursion en terre polynésienne eut été financée sur fonds Fédéraux. Dans cette hypothèse, personne ne leur ferait le reproche d'une pareille escapade. Pour autant, il est utile de rappeler qu'une disposition de l'accord qui régit le chèque syndical, autorise les syndicats collecteurs à remettre jusqu'à 30 % des sommes collectées à leur Confédération **ou à leur... Fédération**. Reste à savoir si par le principe des vases communicants cette pérégrination relève, le cas échéant, d'un cycle vertueux ou pas.

De notre côté, nous ne portons aucun crédit à ces rumeurs, parce qu'elles seraient, si elles étaient exactes, l'illustration par l'exemple, des maux que nous dénonçons depuis toujours.

Le chèque syndical est clairement une hypertrophie principielle. Il ne sert que l'entreprise, qui s'assure, par ce biais, l'accompagnement inconditionnel des syndicats financés par cette source.

Nous devons, pour préserver vos droits, faire échec au chèque, soit en le détruisant, soit en le remettant à votre délégué **FO** ou au trésorier du syndicat. Nous, nous ne l'encaissons pas, cependant, il nous permet de mesurer l'évolution du courant de sympathie que vous nous portez et qui va grandissant.

L'indépendance syndicale repose sur l'autonomie financière. Lorsqu'on dépend de la manne patronale, on est forcément sous tutelle du financeur. Et ce n'est pas sans raison, qu'AXA vient d'augmenter de près de 4 % la dotation dédiée au chèque syndical. Nous verrons si lors des prochaines NAO, la Direction sera aussi généreuse avec son personnel.

Libre à vous désormais de remettre ou pas le chèque syndical. Et Comme le disait Jean Paul Sartre : *« Nous sommes nos choix »*.



VOS DÉLÉGUÉS du Sy.n.p.a



NOM, PRÉNOM	DÉPT	TÉLÉPHONE	NOM, PRÉNOM	DEPT	TÉLÉPHONE
FERRARA Elise	06	06 20 19 50 98	CHATAIGNIER Pierre	34	06 68 95 15 44
EUGENE Sophie	26	06 09 93 38 27	BOUGLOUAN Loïc	08	06 75 44 74 17
HOXHA Dorina	21	06 86 64 32 79	NIKOUE Patrick	21	06 13 04 35 47
RAMOA Carlos	21	06 72 71 31 40	VIGNAUD Daniel	21	06 11 57 33 82
JACQUES James	55	06 73 95 86 96	MULLER Franck	55	06 82 99 69 15
DESSORT Grégory	62	06 22 64 42 44	DJELLOUDI Anissa	59	06 34 10 35 49
MALFOY Hervé	62	06 09 60 31 15	RATSIAJETSINIMARO Dera	67	06 78 30 37 96
BISSAC Jean Pierre	80	06 15 38 72 85	GENSSE Philippe	80	06 79 82 92 34
GRASSO Sandrine	80	06 03 47 37 23	BENAYOUN Lionel	17	06 72 48 00 86
CHARRIE Franck	32	06 07 62 41 95	MORITZ Thierry	33	06 41 81 47 37
PERDUCAT Pascal	33	06 07 59 70 04	SANZBERRO Ketì	33	06 75 28 20 29
HABAROU Marielle	65	06 10 32 32 45	PASQUIET Patrick	66	06 75 91 54 27
BERGERAT Laurent	87	06 17 28 84 31	TCHEUNKAM Bertrand	29	07 87 00 06 36
CHAUVIN Christine	44	06 10 96 50 95	GUITTENY Françoise	44	06 47 18 96 98
LEMESLE Guillaume	76	06 31 49 05 42	SCHWARTZ Laurent	60	06 85 68 62 52
ALTINDAG Hasan	75	06 08 53 27 89	MORNET Henri	93	07 81 70 89 08
MIMOUN Joseph	95	06 09 72 08 44			

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT À FO

Cotisations* 2019

Inspecteurs : 185 €

EI : 170 €

EB : 140 €

Nom..... Prénom..... Adresse.....

..... Email

Fait à.....le..... Signature.....

Adhésion à adresser à : James JACQUES 24 rue basse 55400 EIX

***Les sommes versées font l'objet, soit d'une réduction de 66 % ou d'un crédit d'impôt en cas de non**